

RHDCC Motion pour lancer la mobilisation contre les attaques du gouvernement Harper à l'endroit de la fonction publique

Attendu que

(1) La crise financière commencée en 2008 a amené les employeurs et les gouvernements à faire des travailleurs les boucs émissaires de problèmes qu'ils n'ont pas créés (p. ex., la perte de milliards de dollars en capitaux et le recours aux déficits gouvernementaux pour sauver le système financier) et à payer le prix de la crise en diminuant les salaires, les pensions et les droits syndicaux;

(2) Les gouvernements canadiens de tous les paliers se sont joints aux employeurs pour lancer des attaques sans précédent contre les travailleurs syndiqués en forçant l'ouverture de conventions existantes (p. ex., pour réduire les salaires, les avantages et les pensions des travailleurs des TCA) et en réclamant des concessions des fonctionnaires (p. ex., les fonctionnaires municipaux de Windsor et Toronto forcés de faire la grève cette année);

(3) Le gouvernement Harper a déjà amorcé ses attaques contre les fonctionnaires fédéraux par sa récente législation sur la négociation collective (*Loi sur le contrôle des dépenses*) qui brise les conventions collectives, impose les taux de salaire, déroge à des augmentations salariales déjà négociées et diminue le droit à la liberté d'association et à la négociation collective;

(4) Le gouvernement Harper a lancé un assaut sans précédent à l'indépendance et au caractère non partisan de la fonction publique fédérale par ses attaques (contre Linda Keen, ancienne présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, le Directeur parlementaire du budget Kevin Page, le diplomate Richard Colvin, etc.), par ses efforts pour diminuer la capacité de la fonction publique de dire la vérité à ceux qui sont au pouvoir et faire de nous les boucs émissaires de ses échecs politiques (p. ex., en Afghanistan);

(5) Le gouvernement Harper a prorogé le Parlement pour éviter de rendre des comptes (p. ex., au comité faisant enquête sur la torture en Afghanistan), a ouvertement défié le Parlement en refusant de produire des documents, a continué d'accroître parallèlement son pouvoir exécutif et diminué la possibilité pour les voix dissidentes de faire contrepoids à son pouvoir (p. ex., les comités parlementaires, une fonction publique neutre, etc.);

(5) Le gouvernement Harper a signalé son intention d'amorcer une nouvelle ronde d'attaques contre la fonction publique fédérale (spécialement sur les pensions) dans son prochain budget de mars 2010;

Il est par conséquent résolu que

(i) Le CEN de l'ACEP commence immédiatement à se préparer à défendre les salaires, les pensions et les droits syndicaux des membres de l'ACEP et de tous les fonctionnaires fédéraux;

(ii) Le CEN de l'ACEP convoque une réunion extraordinaire prébudgétaire de tous les dirigeants de sections locales et membres engagés de l'ACEP pour discuter de la situation actuelle, préparer un plan d'action provisoire et former un nouveau comité de membres de l'ACEP (le Comité sur la mobilisation) afin de commencer à informer et à mobiliser les membres;

(iii) Le CEN de l'ACEP prévoit une assemblée extraordinaire de tous les membres de l'ACEP au plus tard cinq jours ouvrables après le dépôt d'un budget fédéral qui comprenne de nouvelles attaques contre la fonction publique fédérale, pour discuter d'un plan d'action proposé et augmenter le nombre de membres du Comité sur la mobilisation de l'ACEP;

(iv) Le CEN de l'ACEP émette immédiatement une déclaration publique appelant les autres syndicats de la fonction publique (p. ex., l'AFPC et l'IPFPC) à se joindre à l'ACEP en solidarité contre les attaques à venir en créant un front commun afin d'élaborer un plan d'action unique à la défense des droits syndicaux, des salaires et avantages actuels (p. ex., les pensions), et à la défense de la démocratie.

CEN - Motion de RHDCC sur les pensions

Résolution : Il est proposé par C. Lakaski et appuyé par S. Chatterton que le CEN accepte globalement la motion sur les pensions présentée par la section locale RHDCC le 27 janvier 2010.

R. Zwicker propose un amendement à l'amiable.

Que le CEN accepte en principe la motion de RHDCC et permette au président, au Comité sur la mobilisation et au personnel de l'ACEP de préciser les détails.

Le proposeur et l'appuyeur acceptent l'amendement à l'amiable.

Résolution modifiée : Il est proposé par C. Lakaski et appuyé par S. Chatterton que le CEN accepte en principe la motion de RHDCC et permette au président, au Comité sur la mobilisation et au personnel de l'ACEP de préciser les détails.

Résolution adoptée à l'unanimité.